



Info Boisbriand

Le bac vert, un allié pour l'environnement

PAGE 6

Défi Santé

PAGE 11

Lire en pédalant

PAGE 12

Hôtel de ville

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaires de l'accueil et du Service des loisirs :

lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaires des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 219
- **Cour municipale**, poste 271
- **Direction générale**, poste 281
- **Génie**, poste 686
- **Grefe**, poste 224
- **Loisirs**, 450 437-2727
- **Service aux citoyens**, 450 435-1954
- **Ressources humaines**, poste 209
- **Technologies de l'information**, poste 231
- **Trésorerie**, poste 200
- **Urbanisme**, poste 356

Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

Horaires : lundi au vendredi, 10 h à 21 h, et samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

Ligne verte, poste 444

Horaires : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Local d'équipement :

Tél. : 450 435-1954, poste 251

Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

L@dobase

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

Horaires : mardi au jeudi, 17 h à 21 h,

vendredi, 17 h à 22 h, et samedi, 16 h à 22 h

Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaires : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h

et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 316

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421



TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL	3
COMMUNAUTÉ	4
ENVIRONNEMENT	6
LOISIRS	10
DÉFI SANTÉ	11
PROGRAMMATION	12
SPORTS	13
BIBLIOTHÈQUE	14
CULTURE	16
AÎNÉS/JEUNESSE	17
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	18

Suivez-nous!



Coordination :

Service des communications et relations publiques

450 435-1954, poste 275

infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Litho Mille-Îles inc. • Tirage : 11 100 exemplaires
- Photographie : Yves Déry
- Révision : Annie Trudel
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2018. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution : 21 avril 2018

Date de tombée : 16 mars 2018



Message important

Prenez note qu'en raison du congé de Pâques, les bureaux administratifs de la Ville seront fermés du jeudi 29 mars à 12 h 15 jusqu'au 2 avril inclusivement. Le comptoir d'accueil demeurera quant à lui ouvert jusqu'à 16 h le 29 mars. Consultez l'horaire de la bibliothèque en page 14 et celui de L@dobase en page 17.

Nouvelles commissions

Dès le début de mon troisième mandat à titre de mairesse, j'ai révisé les commissions en place, leur constitution et leur rôle. Après mûre réflexion, j'ai décidé d'aller de l'avant avec sept commissions qui recensent vos priorités et correspondent aux enjeux municipaux. Selon leur mandat, chacune devra se pencher sur des sujets bien précis afin de les faire évoluer. Chaque commission aura un pouvoir de recommandation auprès du conseil municipal. Les conseillères et conseillers qui en feront partie auront des responsabilités et un rôle important à jouer. Des employés siégeront également aux commissions, afin de guider et de soutenir les élus. Comme promis, certaines commissions accueilleront un ou des citoyens.

Dans le même ordre d'idées, j'en profite pour souligner la venue d'un citoyen au Comité consultatif d'urbanisme. Gabriel Corriveau, architecte paysagiste de formation, apportera une nouvelle expertise au sein de ce groupe. Les conseillers se joignent à moi pour lui souhaiter la bienvenue!

Stationnement de nuit en hiver

En février, j'annonçais la possibilité d'assouplir la réglementation municipale sur le stationnement de nuit en hiver. Vous avez été nombreux à réagir à cette annonce sur les réseaux sociaux. Soyez assurés que tous vos commentaires ont été lus. Le projet est toujours à l'étude et nous réfléchissons à la meilleure façon d'arriver à une solution pratique qui nous permettra de maintenir la qualité de nos opérations de déneigement et la sécurité de tous.

Célébrants compétents

Vous avez envie de vous marier à l'hôtel de ville de Boisbriand? À compter du mois de mai, le directeur général Karl Sacha Langlois, la greffière M^e Johanne Ducharme, la directrice des Services juridiques Édyth Ariane Lavoie et moi-même serons habilités à célébrer votre mariage. Plus de détails suivront.

Soirée dansante

C'est toujours avec plaisir que je participe au brunch annuel de nos citoyens aînés. L'énergie et la bonne humeur qui se dégagent de cette rencontre sont inspirantes. Dans la foulée, je suis heureuse de vous annoncer la mise sur pied de la toute première Soirée dansante de la Ville de Boisbriand, avec la prestation musicale du groupe rétro Baby Boomer's Band! C'est donc un rendez-vous sur la piste de danse de la Maison du citoyen, le vendredi 27 avril, à compter de 19 h.

Recyclage

Je vous invite grandement à lire nos pages sur l'environnement. Ce mois-ci, nous parlons de matières recyclées, du travail essentiel de notre centre de tri Tricentris, du contenu de votre bac vert, de verre micronisé et de l'importance de suivre la voie du recyclage. Continuons de composter et de recycler, et donnons une deuxième vie à nos rebuts!

Votre mairesse,



Marlene Cordato

François Côté
438 829-1300
District Sanche (1)



Érick Rémy
514 234-2949
District DuGué (2)



Christine Beaudette
450 433-9957
District Fillion (3)



Jonathan Thibault
514 758-6538
District Dubois (4)



Daniel Kaeser
450 434-0004
District Brosseau (5)
Maire suppléant



Karine Laramée
514 898-9036
District Labelle (6)



Jean-François Hecq
514 219-9779
District Desjardins (7)



Lori Doucet
514 971-1188
District Dion (8)



Le conseil vous informe...

- Une demande a été présentée auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec en faveur de l'élargissement d'un tronçon du chemin de la Côte Nord, entre la montée Sainte-Marianne et l'autoroute des Laurentides.
- L'entente avec L'Écluse des Laurentides pour les services d'un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Boisbriand a été reconduite pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.
- Un montant additionnel de 24 120 \$ a été octroyé à la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville en 2018 pour soutenir le développement économique.
- La Ville accorde des dons à la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles (500 \$) pour 2018, à la Fondation du Collège Lionel-Groulx (500 \$) pour une bourse, à l'école secondaire Rive-Nord (250 \$) pour une bourse, au Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral (1 000 \$) pour 2018, au Centre rayons de femmes Thérèse-De Blainville (250 \$) pour la Journée internationale des femmes, ainsi qu'à l'école secondaire J.-J.-Rousseau (500 \$) pour le spectacle Sous les projecteurs.
- La mairesse a procédé à la désignation des membres du conseil municipal qui siégeront aux différents comités et commissions. La résolution a été adoptée sur division; les conseillers François Côté et Jonathan Thibault ayant enregistré leur dissidence.



Prochaine séance du conseil :

Le 10 avril 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal.

En vedette : les services municipaux

Ayant reçu de nombreux commentaires positifs sur la qualité des services municipaux, la Ville de Boisbriand est heureuse de vous faire découvrir chacun des services qui travaillent au mieux-être des citoyens. Le premier service démystifié : la Direction générale.



La Direction générale planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Ville. En collaboration avec les directeurs des divers services municipaux, elle prépare le budget, les plans, les programmes et les projets afin d'assurer le bon fonctionnement de l'administration municipale. Elle examine et étudie les plaintes, les réclamations et les projets de règlements, en plus de soumettre les recommandations appropriées aux membres du conseil municipal pour les informer de tout sujet devant être porté à leur connaissance. En outre, la Direction générale se veut le pont entre le conseil municipal, qui dicte les grandes orientations et prend les décisions, et les employés municipaux, qui procèdent à la mise en œuvre des actions issues du plan stratégique.

Par l'entremise de la Mairie et du Service des communications, la Direction générale favorise la qualité des relations avec les citoyens et les intervenants du milieu en rendant les renseignements accessibles par différents outils et ressources aux clientèles visées. Par ailleurs, la Direction générale organise divers événements spéciaux et protocolaires qui soulignent l'engagement et la reconnaissance des gens de la communauté.

Des citoyens remarquables

La Ville de Boisbriand est fière de souligner les gestes de bravoure ou de générosité exceptionnelle des Boisbriannais et des commerces d'ici qui font une différence dans leur communauté. Si vous connaissez un citoyen s'étant illustré par une action qui a changé positivement ou facilité la vie de quelqu'un, faites-nous part de son histoire par courriel à infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca. Nul besoin d'être un héros pour faire connaître les bons samaritains de chez nous!



Poules urbaines

Séances d'information

Des œufs frais au quotidien, ça vous dit? La Ville permet aux citoyens qui le souhaitent d'avoir des poules pondeuses. Avant l'obtention des permis pour la garde des poules et du poulailler, les citoyens intéressés doivent s'inscrire à une formation obligatoire offerte gratuitement à la Maison du citoyen.

8 avril | 10 h à 12 h ou 25 avril | 18 h 30 à 20 h 30

Inscription : Ligne verte, 450 435-1954, poste 444



Stationnement de nuit en hiver : projet à l'étude

Le mois dernier, la mairesse Marlene Cordato annonçait que la Ville de Boisbriand étudiait la possibilité d'assouplir sa réglementation afin de permettre le stationnement de nuit en hiver sur tout le territoire de la municipalité. Les réactions ont été nombreuses et c'est pourquoi nous croyons important, à ce stade-ci, de revenir sur les avancées de ce projet. « D'abord, soyez assurés que tous vos commentaires ont été lus et entendus. Le projet est toujours à l'étude et nous réfléchissons à la meilleure façon d'arriver à une solution pratique qui nous permettra de maintenir la qualité de nos opérations de déneigement et la sécurité de tous », soutient Mme Cordato.

Les citoyens ont été nombreux au fil des années à réclamer la possibilité de stationner dans les rues l'hiver. Plusieurs municipalités le permettent déjà, sauf en cas d'opération de déneigement. C'est le cas notamment à Bromont, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et à Terrebonne. « Nous observons ce qui se passe ailleurs et nous nous inspirons de ce qui, à notre avis, représente la meilleure façon d'implanter cette possibilité à Boisbriand », explique la mairesse.

Si les résultats de l'étude sont concluants, le nouveau règlement entrerait en vigueur l'automne prochain.



Rinçage du réseau d'aqueduc

Le rinçage du réseau d'aqueduc commencera au début d'avril et se poursuivra jusqu'à la mi-mai (selon les conditions climatiques). Les travaux s'effectueront de 22 h 30 à 6 h 30 afin de minimiser les inconvénients occasionnés par le rinçage (eau brouillée ou de couleur jaunâtre). Il est possible que l'eau ne soit pas claire le matin suivant l'opération de rinçage. Pour pallier ce problème, il suffit de laisser couler l'eau froide du robinet de 10 à 20 minutes. Si le problème persiste, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics au 450 437-4620.

Cette mesure, nécessaire pour assurer la qualité de l'eau potable, permet également de vérifier l'état des bornes-fontaines et des vannes de rue, et ce, pour la sécurité de tous.

Nouvelles commissions et nouveaux comités de la Ville

Le conseil municipal vient d'adopter la nouvelle structure des commissions et comités de la Ville avec le nom des membres qui en feront partie. En plus de ces membres du conseil, les commissions et comités seront aussi composés d'employés municipaux et, dans certains cas, de citoyens. Chaque commission peut émettre des recommandations au conseil municipal sur des sujets qui la concernent. Au cours des prochaines semaines, les membres des commissions auxquelles des citoyens siégeront formuleront une recommandation sur le nombre de citoyens requis ainsi que sur les profils recherchés pour occuper la fonction. Intéressé? Un appel de candidatures sera lancé prochainement.

Commission/Comité	Président	Vice-président(s)	Membre(s)
Commission de l'administration publique et des finances	Christine Beaudette	Jean-François Hecq	
Comité de retraite	Daniel Kaeser		
Commission de l'environnement	Daniel Kaeser	Jean-François Hecq	Christine Beaudette
Commission de la participation citoyenne	Lori Doucet	Jean-François Hecq	Christine Beaudette Karine Laramée
Comité du conseil jeunesse	Karine Laramée	Lori Doucet	
Commission des communications et de la ville future	Jean-François Hecq	Érick Rémy	Lori Doucet
Comité des communications	Lori Doucet		
Commission de la mobilité durable	Marlene Cordato	Daniel Kaeser	Lori Doucet
Comité de la sécurité routière	Daniel Kaeser	Lori Doucet	
Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Daniel Kaeser	Karine Laramée	Marlene Cordato
Comité consultatif d'urbanisme	Daniel Kaeser	Karine Laramée	
Comité de la toponymie et du patrimoine	Érick Rémy	Karine Laramée	Jean-François Hecq
Comité d'analyse des demandes de démolition	Marlene Cordato	Daniel Kaeser	
Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Karine Laramée	Érick Rémy Christine Beaudette	
Comité de la famille, des aînés et de la vie communautaire	Christine Beaudette	Karine Laramée	
Comité d'acquisition des œuvres d'art	Érick Rémy		
Comité de suivi du plan d'action de la Politique culturelle	Érick Rémy		

Vous planifiez des travaux?

L'arrivée du printemps vous donne envie d'entreprendre des travaux saisonniers à votre domicile? N'oubliez pas que vous devez faire une demande de permis pour certains types d'ouvrages comme l'installation d'un cabanon, la construction d'un garage détaché, un projet d'agrandissement, etc.

Avant même d'acheter votre équipement, par exemple une piscine avec filtreur, pensez à consulter le Service d'urbanisme de la Ville. Ainsi, cela vous évitera notamment d'acheter quelque chose de trop grand en fonction des dimensions de votre terrain. Avant de procéder aux travaux, assurez-vous de la conformité de votre projet par rapport à la réglementation municipale. Un technicien pourra vous assister dans votre démarche et vous prodiguer de judicieux conseils. Mieux vaut s'y prendre avant les travaux qu'après!

Pour connaître les projets nécessitant une demande de permis, consultez le www.boisbriand.ca » *Urbanisme et permis*.

Prise de rendez-vous :
Service d'urbanisme, 450 435-1954, poste 356

Nids-de-poule

Vous constatez un nid-de-poule dans la rue? Signalez-le au Service des travaux publics au 450 437-4620. Une équipe sillonne d'ailleurs la ville au printemps pour procéder à la réparation de la surface asphaltée.

Porte-à-porte

Il est possible que des employés municipaux, dans le cadre de leurs fonctions, sonnent à votre porte. Dans cette éventualité, soyez assurés qu'ils sont dûment identifiés. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

Le bac vert, un allié pour l'environnement

Le recyclage du verre et du papier a fait l'objet de nombreux reportages dans les médias nationaux au cours des dernières semaines, mais pas toujours pour les bonnes raisons. La Ville de Boisbriand tient à faire le point et à rassurer les citoyens au sujet de la valorisation des matières recyclables reçues à son centre de tri, Tricentris.

« Les gens doivent continuer à mettre les contenants de verre et autres matières recyclables dans le bac vert. C'est la meilleure façon d'éviter que ces matières se retrouvent au site d'enfouissement. »

– Daniel Kaeser

Conseiller municipal | Membre du comité exécutif de Tricentris
Représentant de la Ville de Boisbriand au conseil d'administration de Tricentris



UNE
HEURE
POUR LA
TERRE



24 MARS
20 h 30 à 21 h 30

Cette année, les lumières s'éteindront pendant une heure le 24 mars. Ce geste symbolique est devenu le plus grand mouvement populaire pour l'environnement au monde. Plus de 170 pays emboîtent le pas dans cette action de lutte aux changements climatiques.

Joignez le mouvement, éteignez vos lumières!



Le centre de tri Tricentris, situé à Lachute, dessert plus de **200 municipalités**, dont celle de Boisbriand. Chaque année, il reçoit et traite plus de **25 % des matières recyclables** domestiques du Québec.

Les zones grises du recyclage

Vous avez une question à soumettre? Faites-la parvenir à la Ligne verte : ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca. Ainsi, plusieurs pourront profiter de la réponse... **parce qu'on s'est tous déjà posé la question!**

Nos matières recyclables prennent toutes le chemin de la Chine.

FAUX. De façon générale, les fibres et les sacs de plastique sont envoyés en Chine. Tricentris, le centre de tri qui dessert notre ville, priorise et privilégie toutefois les marchés locaux. Les ballots de papier, de carton, de métal et de plastique trouvent souvent preneur au Québec. Le verre est acheminé à l'usine de micronisation de Lachute. Bonne nouvelle : les démarches se poursuivent au Québec pour que le papier mixte (journaux, circulaires, revues, etc.) soit recyclé ici.

Depuis que la Chine refuse nos matières, elles finissent au site d'enfouissement.

ENCORE FAUX. Avant que ses critères de pureté (présence de contaminants dans les ballots de papier ou de carton) ne soient resserrés, la Chine achetait 90 % des fibres sur le marché mondial. Tricentris réussit tout de même à tirer son épingle du jeu en trouvant preneur pour ces matières au Québec. Et s'il advenait que les marchés stagnent, les matières seraient entreposées. L'enfouissement sera toujours inacceptable, même temporairement, même en dernier recours.

Cette situation a l'avantage d'inciter les centres de tri à s'améliorer et à développer des débouchés locaux pour être moins dépendant des marchés étrangers.

Est-ce qu'on peut mettre dans notre bac vert tous les types de verre, comme les plats en Pyrex?

NON. Seuls les contenants et bouteilles de verre (pots de confiture ou de salsa, par exemple) vont dans le bac vert (toute forme, toute couleur, avec ou sans étiquette). Les autres objets (plats en Pyrex, coupes à vin, verres à boire, fenêtres, céramique, vaisselle, miroirs) n'ont pas la même composition chimique. S'ils sont en bon état, favorisez le réemploi. S'ils sont brisés, jetez-les aux ordures.

La majorité du verre récupéré termine sa course au site d'enfouissement.

ABSOLUMENT FAUX. En 2013, le plus important récupérateur de verre mixte au Québec fermait les portes de son usine de Longueuil. Les centres de tri ont alors été aux prises avec un surplus de matières et une absence d'acheteur. Face à cette impasse, l'industrie a relevé ses manches et, depuis, une multitude d'autres avenues ont été développées localement.

À Tricentris, TOUS les contenants et bouteilles de verre sont dirigés vers son usine de micronisation. Le verre y est réduit en granulat de différentes dimensions, jusqu'à une poudre dont la finesse s'apparente à celle du ciment.

Le verre micronisé est commercialisé sous le nom de VERROX et peut être intégré à des trottoirs, à des bordures, à du mobilier urbain et à d'autres ouvrages de béton. La Ville de Boisbriand intègre d'ailleurs le VERROX dans ses nouvelles infrastructures de béton et de ciment.



Micronisation du verre

Qu'il soit brun, vert ou transparent, le verre déposé dans le bac à recyclage est acheminé à l'usine de micronisation de Tricentris, la première usine au Canada à utiliser ce procédé qui permet de transformer le verre en additif cimentaire, en sable de filtration pour piscine ou en abrasif pour le sablage au jet. Le verre micronisé entre aussi dans la fabrication de laine isolante ou de paillis pour les plates-bandes. Plusieurs projets de recherche et développement sont en cours avec les universités du Québec afin de trouver de nouveaux débouchés pour le verre.

Mon arbre, j'en prends soin!

Pour assurer la conservation des arbres, la Ville a revu la réglementation pour encadrer l'entretien et l'abattage. Un nouveau pas « vert » la préservation de l'environnement.

Abattage d'arbres

L'abattage d'un arbre est une action définitive et devrait toujours être envisagé en dernier recours, lorsqu'aucune intervention ne permet sa conservation. La chute des feuilles, des fleurs et des fruits, les racines de surface ou l'ombre projetée par un arbre ne constituent pas des nuisances justifiant son abattage. Soyons tolérants!

La Ville permet l'abattage d'arbres sous certaines conditions. **Vous devez obtenir une autorisation auprès de la Ligne verte avant de procéder à des travaux d'abattage.**

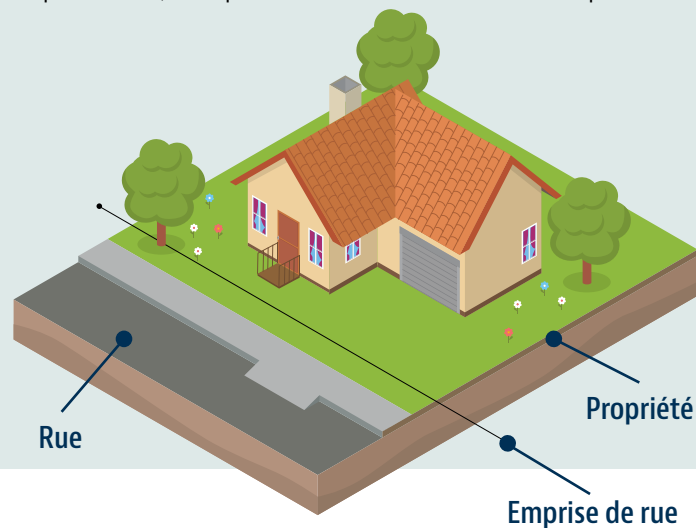
Résumé du règlement* :

Une autorisation d'abattage peut être délivrée pour les raisons suivantes :

- L'arbre est mort ou atteint d'une maladie incurable;
- L'arbre est dangereux pour la sécurité des gens;
- L'arbre est une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins;
- L'arbre cause des dommages à la propriété publique ou privée;
- L'arbre doit être abattu afin de construire un ouvrage conforme.

Arbre public

Saviez-vous que certains arbres situés en bordure de rue appartiennent à la Ville? En effet, entre la limite d'une propriété privée et la rue se trouve l'emprise de rue, un espace destiné à accueillir les services publics et les installations d'utilité publique.



Les arbres qui se trouvent dans l'emprise de rue sont sous la responsabilité de l'équipe de Foresterie urbaine, même si la plantation n'a pas été effectuée par la Ville.

Un arbre de la Ville nécessite une intervention? Informez-en la Ligne verte.

Résumé du règlement** :

Il est interdit d'endommager un végétal se trouvant sur un lieu public (parc, emprise de rue).

Confiez vos travaux à un arboriculteur. Bien exécutés, ils préserveront vos arbres pendant plusieurs années.

Entretien

Que ce soit pour définir une structure équilibrée et solide, pour dégager un bâtiment ou pour créer une ouverture ensoleillée, l'élagage d'un arbre ne doit pas être pris à la légère puisqu'il aura un impact significatif sur sa croissance.

Si votre arbre présente une mauvaise structure ou s'il montre des indices de fissures, l'abattage ne constitue pas nécessairement la solution. Dans certains cas, l'arbre peut être sécurisé par des techniques de haubanage (installation de câbles dans l'arbre). Informez-vous auprès d'un professionnel.

Résumé du règlement* :

Afin de préserver les arbres, il est interdit de :

- Procéder à un écimage (taille sévère en hauteur pour limiter la croissance naturelle);
- Élaguer un arbre à plus de 25 % du volume de ses branches;
- Rehausser la couronne de plus du tiers de la hauteur du tronc;
- Déposer des matériaux d'excavation sur la zone racinaire de l'arbre;
- Blesser ou marquer l'écorce;
- Fixer ou appuyer des objets sur l'arbre;
- Modifier le niveau existant du sol.

Ces interventions sont autorisées s'il s'agit de la seule façon de sécuriser ou de préserver un arbre. **Vous devez obtenir une autorisation auprès de la Ligne verte avant de procéder à des travaux d'élagage importants.**

Plantation

Un arbre vit plusieurs dizaines d'années, voire des centaines. Il est important de choisir une espèce convenant à votre environnement, c'est-à-dire en fonction de l'ensoleillement, du type de sol et de l'espace disponible. La plantation doit se faire sur votre propriété et non sur l'emprise de rue. Pensez aussi à conserver une distance appropriée par rapport à vos voisins, aux conduites souterraines et aux fils d'alimentation électrique.

Le Service des travaux publics peut localiser gratuitement les conduites d'égout sanitaire ou d'aqueduc.

Information : 450 437-4620

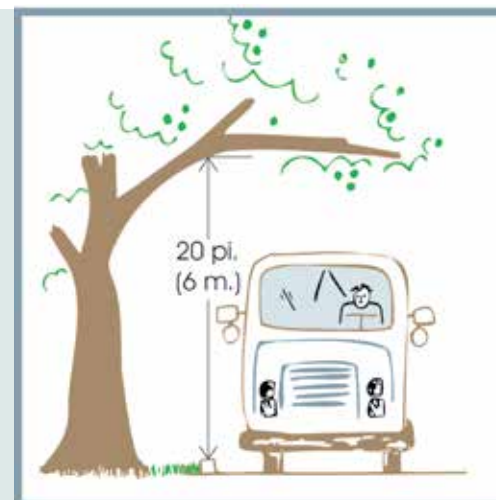
Résumé du règlement* :

La plantation d'un peuplier, d'un saule pleureur ou d'un érable argenté doit se faire à plus de 9 mètres de toutes les infrastructures.

Respectez une distance de 2 mètres d'une borne-fontaine.

Sécurité sur la route... et au-dessus!

Pour des raisons de sécurité et pour éviter des dommages aux véhicules ou des blessures aux usagers de la voie publique, assurez-vous de bien dégager la rue. Retirez les branches de votre arbre situées à moins de 6 mètres au-dessus de la voie publique.



Et l'arbre du voisin?

Selon le Code civil du Québec, il est interdit d'intervenir sur un arbre qui ne vous appartient pas. Si les branches ou les racines de l'arbre voisin vous incommode, discutez-en avec son propriétaire.

Vous avez de la difficulté à trouver une solution? Profitez gratuitement du Programme de médiation et de conciliation de quartier offert par Mesures alternatives des Basses-Laurentides.

Information : 450 437-9903 ou mesuresalternatives.weebly.com



Ligne verte

450 435-1954, poste 444, ou
ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca

Service des loisirs – Comptoir d'accueil

Heures d'ouverture : lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour tous les citoyens de Boisbriand. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale, de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle vous permet aussi de vous procurer la carte piscine Boisbriand, pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.



Pour se procurer une carte-loisirs, il suffit de se présenter au Service des loisirs ou à la bibliothèque avec une pièce d'identité et une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, bulletin scolaire, etc.). Pour obtenir une première carte pour un enfant, un document attestant la filiation est obligatoire (extrait de naissance grand format ou baptistaire). Une prise de photo est exigée au moment de la demande. La carte-loisirs est valide pour une période de deux ans et le renouvellement s'effectue à la date indiquée sur la carte, de la même manière que pour son obtention. Des frais de 6 \$ seront exigés pour toute carte remplacée avant sa date d'expiration.

Inscription aux activités de loisirs

Seule l'inscription en ligne est acceptée. Pour vous inscrire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Inscription aux activités* » *Connexion*. Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur, cliquez sur « Inscrivez-vous » et suivez la procédure.

Important : Pour s'inscrire en ligne, chaque personne doit posséder une carte-loisirs valide et un compte d'accès personnel (code d'utilisateur). Si vous n'avez pas accès à Internet, des postes publics sont accessibles au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville et à la bibliothèque, durant les heures d'ouverture. Au besoin, le personnel présent peut vous aider.

Modalités de paiement

Le paiement des inscriptions aux activités du Service des loisirs et des organismes doit être effectué en totalité, par carte de crédit, au moment de l'inscription.

Information : inscription@ville.boisbriand.qc.ca

Camps de jour 5-13 ans - Été 2018

Inscription

Pour tout savoir sur les camps de jour offerts à l'été 2018, lisez le prochain numéro de l'*Info Boisbriand* qui sera distribué le 21 avril ou consultez le site Internet de la Ville.

Inscription : Dès le 28 avril, 9 h | www.boisbriand.ca

Demande d'accompagnement

Les parents de jeunes de 5 à 13 ans (au 31 décembre) qui ont des besoins particuliers peuvent présenter une demande d'accompagnement pour les camps de jour de la Ville. Pour ce faire, ils doivent remplir un formulaire et le retourner au Service des loisirs d'ici le 28 avril. Ce formulaire est disponible au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Inscription aux activités* » *Demande d'accompagnement* ou à la réception du Service des loisirs.

Information : Guylaine Vigneault, 450 435-1954 poste 305

Jardin communautaire

Réservez votre espace de potager à la pépinière municipale afin d'y cultiver vos propres fruits, légumes et fines herbes. Pour être admissible, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être résident de Boisbriand;
- avoir 18 ans ou plus;
- posséder une carte-loisirs valide de la Ville;
- respecter les règles de civisme et de jardinage.

Coût : 20 \$/lot de 10 pi x 20 pi | 15 \$/lot de 10 pi x 10 pi

Inscription en ligne à compter du 27 mars, 18 h, au www.boisbriand.ca » *Inscription aux activités*.

Information : 450 435-1954, poste 363



Semaine de la déficience intellectuelle du 11 au 17 mars

Durant tout le mois de mars, à l'occasion de la Semaine de la déficience intellectuelle, les membres du Mouvement Personne d'Abord et les Services d'entraide Le Relais mettent de l'avant un jeu-questionnaire pour leur clientèle afin de contrer les préjugés sur la déficience intellectuelle. Bravo à ces organismes pour cette initiative!

Défi Santé

Pas besoin d'être un athlète pour réussir le Défi

Du 1^{er} au 30 avril, la Ville de Boisbriand vous invite à relever le Défi Santé, le rendez-vous annuel pour mettre sa santé en priorité. **Inscription** : www.defisante.ca

Pour vous encourager à modifier vos habitudes de vie, la Ville de Boisbriand vous offre un mois d'activités gratuites!

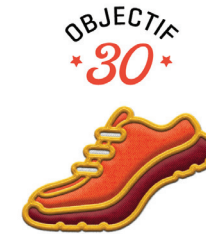
ACTIVITÉS
GRATUITES

AUCUNE INSCRIPTION
REQUISE

Information :
450 435-1954,
poste 363



OBJECTIF
5
Manger au moins
5 portions de fruits
et légumes par jour



OBJECTIF
30
Bouger au moins
30 minutes
par jour



OBJECTIF
Merci
Être reconnaissant
de **3 choses positives**
chaque jour

AVRIL 2018

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1 14 h 45 – 16 h 45 Patin libre Aréna, glace 2	2 20 h – 21 h 30 Bain libre adulte Complexe aquatique Saint-Eustache	3 19 h – 20 h Club de marche Stationnement de l'école du Mai	4 18 h 30 – 19 h 30 Pound Fit familial (5 ans +) Place limitées École J.-J.-Rousseau	5	6 9 h 30 – 10 h 30 Club de marche Stationnement de L'@dobase	7 13 h 30 – 16 h 30 Bain libre familial Complexe aquatique Saint-Eustache
8 13 h – 14 h 30 Patin libre Aréna, glace 2	9 18 h 30 – 19 h 30 Aérobic douceur 19 h 45 – 20 h 45 Cardio militaire École de la Clairière	10 19 h – 20 h Club de marche Stationnement de l'école du Mai	11 18 h 30 – 19 h 30 Cardio Fit Parc Régional (cour d'école des Grands-Chemins)	12 18 h 30 – 19 h 30 Marche rapide - Parc Régional 19 h – 20 h Méditation guidée - L'@dobase	13 9 h 30 – 10 h 30 Club de marche Stationnement de L'@dobase	14 10 h – 11 h Cardio famille Parc Régional (cour d'école des Grands-Chemins)
15 17 h – 18 h Patin libre Aréna, glace 2	16 20 h – 21 h 30 Bain libre adulte Complexe aquatique Saint-Eustache	17 19 h – 20 h Club de marche Stationnement de l'école du Mai	18 18 h 30 – 20 h 30 Badminton libre familial École J.-J.-Rousseau	19 19 h – 20 h 30 Conférence « Comprendre les commotions cérébrales » Maison du citoyen	20 9 h 30 – 10 h 30 Club de marche Stationnement de L'@dobase	21 13 h 30 – 16 h 30 Bain libre familial Complexe aquatique Saint-Eustache
22 13 h 30 – 14 h 15 Yogaventure 14 h 15 – 15 h 30 Accès aux tables de jeu L'@dobase	23 20 h – 21 h 30 Bain libre adulte Complexe aquatique Saint-Eustache	24 19 h – 20 h Club de marche Stationnement de l'école du Mai	25 18 h 30 – 20 h 30 Badminton libre familial École J.-J.-Rousseau	26 13 h – 16 h Bain libre familial Complexe aquatique Saint-Eustache	27 9 h 30 – 10 h 30 Club de marche Stationnement de L'@dobase	28 13 h 30 – 16 h 30 Bain libre familial Complexe aquatique Saint-Eustache
29 13 h 30 – 16 h 30 Bain libre familial Complexe aquatique Saint-Eustache	30 20 h – 21 h 30 Bain libre adulte Complexe aquatique Saint-Eustache					

Activités en salle et de plein air

Session printemps

Inscription en ligne du 27 mars à 18 h au 15 avril à minuit inclusivement.

Rendez-vous au www.boisbriand.ca



Activité en gymnase pour jeunes

- Parkour

Activités en gymnase pour adultes

- Aérobie douceur
- Bellyfit (cours pour femmes seulement) – **NOUVEAU**
- Cardio militaire
- Méditation guidée – **NOUVEAU**
- Powercross (entraînement)
- Zumba

Activités en gymnase pour adultes 50 ans et +

- Qi gong
- Mise en forme
- Zumba Gold – **NOUVEAU**

Activité de plein air pour la famille

- Cardio famille – **NOUVEAU**

Activités de plein air pour adultes

- Marche rapide
- Cardio Fit – **NOUVEAU**

Complexe aquatique Saint-Eustache

Le Complexe aquatique Saint-Eustache est toujours accessible à tous les Boisbriannais pour les activités de la programmation ainsi que pour le bain libre. Pour bénéficier de l'installation, vous devez vous procurer une carte piscine Boisbriand en vous présentant avec votre carte-loisirs.

Consultez le www.boisbriand.ca pour connaître toute l'information et les modalités inhérentes au bain libre et aux inscriptions. **Les inscriptions pour la session du printemps sont présentement en cours, il reste peut-être une place pour vous!**



Bain libre

Horaire*	Adultes	Familial
Lundi	6 h à 8 h 30 12 h à 15 h 20 h à 21 h 30	13 h à 16 h
Mardi	12 h à 15 h	13 h à 16 h 30
Mercredi	6 h à 8 h 30 12 h à 15 h 20 h à 21 h 30	13 h à 16 h 19 h 15 à 20 h 30
Jeudi	12 h à 15 h	13 h à 16 h
Vendredi	6 h à 8 h 30 12 h à 15 h 19 h 15 à 21 h 30	13 h à 16 h 19 h 15 à 20 h 30
Samedi		13 h 30 à 16 h 30 18 h à 20 h
Dimanche		13 h 30 à 16 h 30

* Horaire sujet à changement sans préavis.



Marlene Cordato, mairesse, et Fanny Tétreault, du Service des loisirs, à la bibliothèque municipale de Boisbriand

Lire en pédalant

La Ville de Boisbriand devient l'une des premières villes au Québec à offrir à ses usagers de la bibliothèque le loisir de lire tout en pédalant!

Piloté par le Service des loisirs, le projet a permis l'acquisition de 10 vélos de spinning installés aux endroits suivants : au 2^e étage de l'aréna, à la bibliothèque (section adultes), à l'accueil de L@dobase et aux écoles des Grands-Chemins et Gabrielle-Roy. Deux vélos par site ont été installés pour favoriser les échanges et la motivation. Alors pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable? Lire un livre en faisant du vélo? Faire du cardio en regardant son enfant à l'aréna ou en attendant qu'il termine son cours? Les jeunes pourront aussi en bénéficier pour brûler un surplus d'énergie à L@dobase!

Accès gratuit pour les Boisbriannais au Parc du Domaine Vert et à ses installations sur présentation d'une carte-loisirs valide

Le Parc du Domaine Vert est géré par une régie intermunicipale formée de quatre villes, dont la ville de Boisbriand. Les infrastructures d'accueil sont situées au 10 423, montée Sainte-Marianne à Mirabel (accessible par le boul. de la Grande-Allée et par le ch. de la Côte Nord).



Camps de jour

- Plein air
 - 25 juin au 24 août
- Musical et artistique
 - 1^{re} session : 25 juin au 13 juillet
 - 2^e session : 30 juillet au 17 août

Inscription : domainevert.com

Info : animation@domainevert.com

Location de salles et d'un chalet pour toutes occasions (activités d'entreprises, fêtes d'enfants ou de famille).

Information : 450 435-6510, poste 231

D'arbre en arbre Mirabel

Réservation requise. Ouvert à l'année.

Information : www.arbreenarbre.com ou 450 433-9773



Inscription aux activités estivales des organismes partenaires

Cycle Max Racing

Vélo BMX – Été 2018

Garçons et filles de 5 à 17 ans

Inscription : 20 mars de 17 h à 20 h à la salle polyvalente de l'aréna (2^e étage)

Information : www.cyclemaxracing.com

Association de balle molle mineure de Boisbriand — Association de baseball mineur de Boisbriand

Il reste encore des places pour vous inscrire. Communiquez avec la réception du Service des loisirs pour vérifier les disponibilités (frais de retard de 10 \$ par inscription au baseball mineur).

Information : 450 437-2727

FC Boisbriand – Soccer

Les inscriptions sont terminées. Veuillez communiquer avec l'organisme pour connaître les places disponibles.

Information : 450 979-9433, www.fcboisbriand.com

Association régionale de football Laurentides-Lanaudière

Inscription et information : 514 318-5376 ou www.arfl.com

Association du hockey mineur Boisbriand et Sainte-Thérèse

• Championnats régionaux de hockey sur glace Laurentides-Lanaudière (Midget AA)

Du 16 au 18 mars, du 23 au 25 mars et du 30 mars au 1^{er} avril à l'aréna municipal (frais d'entrée).

• Tournoi provincial de hockey Marathon Midget

Du 12 au 15 avril, à l'aréna municipal

Information : www.ahmbest.com



Association de ringette de Boisbriand

Festival de ringette de Boisbriand

Du 6 au 11 février dernier, l'Association de ringette tenait son 21^e festival. L'événement a regroupé pas moins de 27 équipes et plus de 300 joueuses et entraîneurs dans six catégories. En finale, l'équipe juvénile Blizzard 2 de Boisbriand a remporté les grands honneurs dans sa catégorie lors d'un match contre Montréal-Nord. Dans la catégorie junior B, l'équipe Blizzard benjamine B, qui a été surclassée pour participer au tournoi, a causé la surprise et offert toute une performance. Malheureusement, l'équipe s'est inclinée devant l'équipe de Boucherville en grande finale. Félicitations à tous!

Club de patinage artistique de Boisbriand

Spectacles de la 39^e Revue sur glace

21 avril | 19 h 22 avril | 13 h 30

Aréna municipal. Billets en vente prochainement. Détails à venir.

Information : www.cpaboisbriand.com

Activités en plein air « Jouer pour jouer »

18 mars | 10 h à 11 h 30 | Parc Charbonneau

Dernier rendez-vous à la glissade du parc! L'animateur vous promet une tonne de plaisir en famille! Activité gratuite, aucune inscription requise.



Contes, jeux et bricolage pour les enfants de 3 à 5 ans, à la bibliothèque.

21 mars | 18 h 30 | Thème : Le jour et la nuit
4 et 18 avril | 18 h 30 | Thème : Boîte à surprises
25 avril | Fête de clôture du Club
18 h : Jeux amusants et collation
18 h 30 : Spectacle *Le baluchon d'étoiles*
19 h 15 : Tirages

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca

Heure du conte en matinée

Plusieurs belles histoires sont racontées aux enfants de 2 à 5 ans, à la bibliothèque. Un bricolage ou un jeu est également présenté.

21 mars et 18 avril | 10 h | Bibliothèque

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca



Activités parents-enfants pour les tout-petits de 12 à 36 mois, à la bibliothèque. Histoires, jeux et bricolage adaptés à leur âge.

21 avril | 10 h | Thème : Dessine-moi les couleurs
12 mai | 10 h | Thème : 1, 2, 3... les chiffres!

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca



Auteure
boisbriannaise

Rencontre d'auteure

Frédérique Dufort - Fais-le pour toi!

Confidences de l'auteure boisbriannaise sur son tout premier livre. Lors de cette rencontre, vous apprendrez comment la jeune femme a su foncer à la poursuite de ses rêves, et ce, malgré la différence. « Il n'y a pas d'âge pour apprendre à faire des choses pour soi! » Entrée gratuite.

21 mars | 19 h 30 | Maison du citoyen

À livres ouverts

De vraies histoires pour un espoir authentique en santé mentale

Lors de cet événement qui se déroulera dans une trentaine de bibliothèques au Québec, vous pourrez découvrir des livres vivants, c'est-à-dire des personnes qui feront part de leur vécu en lien avec la maladie mentale. Venez les rencontrer pour échanger avec eux et leur poser des questions. Gratuit et ouvert à tous.

24 mars | 13 h à 16 h | Bibliothèque

Journée mondiale de la poésie

À l'occasion de la Journée mondiale de la poésie, visitez la bibliothèque afin de découvrir de nombreuses œuvres poétiques qui seront mises en valeur. Tout au long de cette journée, les usagers pourront participer à la création d'un poème collectif et à divers exercices créatifs spontanés qui seront proposés dans les différents espaces de la bibliothèque.

21 mars | 10 h à 21 h
Bibliothèque

Information : 450 435-7466



Club de lecture pour adultes

Venez échanger, partager et discuter sur vos lectures. Ouvert à tous, gratuit. Les mardis soir | 19 h à 20 h 30 | Bibliothèque



Message important

La bibliothèque sera fermée le dimanche de Pâques. Toutefois, votre dossier et les ressources électroniques, dont le prêt de livres numériques, demeurent accessibles en tout temps.

Du nouveau à la bibliothèque

Les ateliers zen

Découvrez les toutes nouvelles activités qui vous permettront de relaxer et de décrocher. Un espace animé et adapté aux tout-petits sera disponible durant l'activité, si vous en avez besoin.

Atelier « Carnet d'expression »

Au moyen de feutres, de pastels, etc., les participants réaliseront divers exercices de dessin et d'écriture pour stimuler leur créativité. Aucune expérience requise en dessin ou en écriture.

23 mars | 19 h à 20 h 30 | Bibliothèque

4 avril | 10 h à 11 h 30 | Bibliothèque

Atelier de tricot

Une soirée tout en douceur pour apprendre la base du tricot tout en écoutant de la musique de relaxation. Bienvenue aux initiés qui pourront profiter de l'ambiance pour poursuivre leurs projets de tricot.

20 avril | 19 h à 20 h 30 | Bibliothèque

Inscription : www.boisbriand.ca



Manivelle – Nouvel écran interactif à la bibliothèque

Lors de votre prochaine visite, découvrez Manivelle, un outil interactif qui vous permet d'explorer les livres numériques offerts par la bibliothèque et de recevoir par texto ou courriel les liens vers les livres que vous souhaitez emprunter. Manivelle présente également toute la programmation des activités de la bibliothèque.

Kiosque de tablettes iPad pour enfants

Les tout-petits ont maintenant accès à trois tablettes dans la section jeunesse de la bibliothèque. Chaque semaine, une application différente sera disponible, par exemple pour le dessin, les casse-têtes, la lecture ou les mathématiques. Des applications sont aussi proposées pour les enfants qui ont un trouble du spectre de l'autisme, en lien avec le programme T.A. biblio. Pour utiliser ces applications, rendez-vous au poste d'aide au lecteur, au comptoir de la bibliothèque.



De la lecture pour tous les goûts

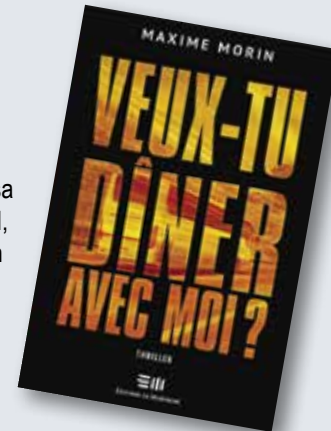


Trahie, de Martine Latulippe.

Pour les adolescents. Disponible en version papier ou numérique. Noémie n'aurait jamais pensé qu'un geste, un tout petit geste virtuel de quelques secondes à peine, pouvait bouleverser sa vie à ce point. Qui peut bien lui en vouloir ainsi? Qui l'a trahie?

Veux-tu dîner avec moi?, de Maxime Morin.

Roman policier disponible en version papier ou numérique. Ayant enterré sa femme le matin même, un homme se réveille, quelques heures plus tard, prisonnier d'un autobus fuyant la capitale. Deux ravisseurs, neuf otages. Un road trip macabre où chaque arrêt se révèle fatal.



Le secret des Vietnamiennes, de Kim Thúy.

Livre de recettes disponible en version papier ou numérique.

Les recettes étaient chuchotées entre les femmes d'une famille comme s'il s'agissait de secrets précieux. Dans ce livre, l'auteure vous murmure quelques-uns de ces bijoux dont sa mère et ses tantes lui ont confié la garde afin que l'histoire continue.

Prochains matches

La saison achève et la course demeure très serrée entre les Rouges, les Jaunes, les Verts et les Bleus. Qui finira par remporter la Coupe LIMBO? Ne manquez pas les derniers matches de la saison régulière ainsi que les matches spéciaux :

25 mars : Rouges contre Bleus

8 avril : Rouges contre Jaunes

15 avril : Bleus contre Verts

29 avril : 14 h : 4^e position contre 1^{re} position

19 h : 3^e position contre 2^e position

6 mai : Match des étoiles

17 mai : Grande finale

Les dimanches | 19 h | L@dobase (1^{er} étage) | Coût : 4 \$



Exposition philatélique Boisphilex 2018

Le Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand vous invite à sa 23^e exposition annuelle. Venez admirer les œuvres : collections jeunesse et adulte, tables d'animation jeunesse, bourses et conférences. Entrée gratuite.

25 mars | 10 h à 16 h | Maison du citoyen

Information : 514 668-5116

Appel aux artisanes et artisans

L'expo-vente de Boisbriand cherche des artisans pour son exposition qui se tiendra les 3 et 4 novembre prochain à la Maison du citoyen.

Inscription et information : expoventeboisbriand@outlook.com
ou Diane Turgeon, 450 437-9568



Exposition du Club photo de Boisbriand

Exposition des œuvres des photographes du Club photo de Boisbriand. Vernissage le 20 avril de 19 h à 21 h.

1^{er} au 23 avril | Hall d'exposition de la Maison du citoyen

21 avril | 11 h à 18 h et 22 avril | 11 h à 16 h

Maison du citoyen



Conférence sur le gaspillage alimentaire

Nutritionniste engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et blogueuse, Édith Ouellet, alias Nutritonic, vous fera voir vos aliments tout autrement. Fini le gaspillage – faites place aux économies en adoptant des trucs et astuces en famille. Également, quoi de mieux pour se convaincre d'éviter de gaspiller qu'une petite gourmandise zéro gaspillage? Entrée libre.

28 mars | 19 h 30 | Maison du citoyen



Création 2018 | Profitez de la prévente à prix promo!

Pour célébrer son 20^e anniversaire, le Petit Théâtre du Nord présente une création signée François Archambault : *Quelque chose comme une grande famille*. C'est avec une plume humoristique que l'auteur nous plonge dans le Québec des années 80 et nous dépeint la destinée de trois sœurs qui useront de créativité pour franchir cette période de grands chamboulements. Avec Marie-Hélène Thibault, Louise Cardinal, Mélanie St-Laurent, Luc Bourgeois et Sébastien Gauthier. Mise en scène de Luc Bourgeois et Sébastien Gauthier.

Profitez du meilleur tarif de la saison avant le 18 mai (26 \$).

Information : 450 419-8755,
petittheatredunord.com, [Facebook.com/LE.PTDN](https://www.facebook.com/LE.PTDN)

L'Oasis des aînés de Boisbriand

Dîners communautaires

Les dîners se tiennent les lundis au local de l'organisme à la Maison du citoyen au coût de 7 \$.

Dîner bingo

23 mars | 12 h | Maison du citoyen

Coût : 16 \$

Information : 450 430-4098

Les Pionniers de Boisbriand

Le bureau des Pionniers de Boisbriand est situé au Centre communautaire, 955, boul. Grande-Allée à Boisbriand. Il est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 13 h à 15 h, et les activités se déroulent le jeudi à 13 h.

Bingo

Les 22 et 29 mars et les 5, 12 et 19 avril

Information :

Johanne Aubin 450 433-0224

Carte FADOQ : Sylvie 438 393-4247



Soirée dansante avec le Baby Boomer's Band

Les billets sont en vente au comptoir d'accueil du Service des loisirs (hôtel de ville) au coût de 5 \$ pour les résidents et de 10 \$ pour les non-résidents. Bar sur place (\$) – une consommation gratuite à l'achat du billet.

27 avril | 19 h à 23 h | Maison du citoyen

Information : 450 437-2727

Yogaventure

Dimanche familial

Arrivez tôt et profitez des installations du premier étage de L@dobase. Ouvert à tous. Aucune inscription requise. À la suite de l'activité, il sera possible d'avoir accès aux tables de jeu jusqu'à 15 h 30.

22 avril | 13 h 30 à 14 h 15 | L@dobase

« Fab Lab » Boisbriand

Les citoyens de tous les âges sont invités à découvrir le « Fab Lab » Boisbriand, situé à L@dobase. Plusieurs outils, machines et jeux sont offerts en libre-service : imprimante 3D (\$), découpe vinyle (\$), brodeuse numérique, fraiseuse numérique, imprimante sphérique, jeux de programmation pour tout-petits, électronique, robotique, inventions, bricolages et postes informatiques.

À découvrir absolument! La liste des activités sera bientôt dévoilée.

Information : 450 435-7466



L'équipe de « Toucher le sommet » est de retour pour une cinquième année. Les participants commencent ce mois-ci à s'entraîner en vue de l'ascension du mont Sutton le 26 mai prochain. Go, go, go!

Information : 450 434-7632 ou www.facebook.com/sodarrid

Prochaines activités

20 mars	Lancement « Toucher le sommet »
30 mars	Journée pédagogique VIP et danse spéciale avec DJ Ced Rémy (en soirée)
2 avril	Atelier de fabrication de chocolat (places limitées)
9 avril	Premier rassemblement « Toucher le sommet »
13 avril	Journée pédagogique, sortie au cinéma (places limitées)

Visitez la page Facebook de L@dobase

Vivez de beaux moments avec l'équipe de L@dobase sur sa page Facebook : découvrez en primeur les activités et les sorties ponctuelles, mensuelles et estivales, amusez-vous à regarder les photos des soirées et les vox pop, et plus encore!



Information : www.facebook.com/adobase



Message important

Horaire de L@dobase Congé de Pâques

30 mars	17 h à 22 h
31 mars	16 h à 22 h
1 ^{er} et 2 avril	Fermé

Nouveaux projets résidentiels en construction



1

EMD Construction
Lib | Phase 2
Ajout de 52 logements. Total : 197



2

Les Châteaux de l'Étang
L'Orée du Faubourg
Résidence pour aînés
Ajout de 65 logements. Total : 199



3

Groupe Mathieu
Place Masséna | Phase 3
16 habitations unifamiliales en rangée



4

5

Groupe Mathieu
Place Masséna | Phases 4 et 5
32 habitations unifamiliales en rangée



6

REZ Immobilier
Fridöm
121 logements | Bâtiment multifamilial



7

Groupe Immobilier Scalia
Le San Leon | Phase 1
48 logements | Bâtiment multifamilial



8

Les Habitations Trigone
Le Papineau | Phases 1 à 4
56 habitations unifamiliales en rangée



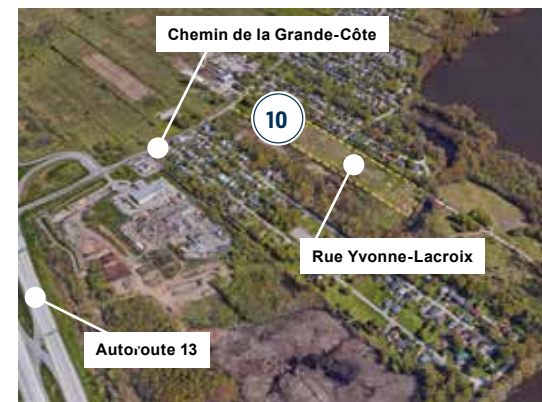
9

EMD Construction
O Quai du Nord | Phase 1
43 logements



10

Construction Louis-XVI | Bel-Habitat 2
Les Berges de Boisbriand
Projet résidentiel unifamilial



10



8

9



1

5

3

6

Boul. de la Grande-Allée

4

7

2

Rue des Francs-Bourgeois



UN PROGRAMME JEUNESSE AVANTAGEUX !

Nous sommes fiers d'offrir aux jeunes de 0 à 18 ans—et à leurs parents—le programme Jeunesse « **On grandit ensemble** ».

À l'ouverture d'un compte **Profit Jeunesse**, vous bénéficiez de divers avantages tels que privilèges, cadeau de bienvenue et remise en argent *.

Date limite : 31 décembre 2018

* Certaines conditions s'appliquent.



Desjardins
Caisse Thérèse-De Blainville

Info : Aulénie Vaillancourt Desormeaux
450 430-6550 poste 7171110
equipejeunesse@cdesjardinstdb.com



Frégeau • Bellefeuille
NOTAIRES

Robert Frégeau, III, d.d.n.
Notaire et conseiller juridique

rfrégeau@notarius.net

225, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1B6
Tél. : 450 437-7220
Fax : 450 437-3343



PRIVILÉGIÉS
DE VOUS METTRE EN VALEUR

OPTO
RÉSEAU

CENTRE VISUEL DE
BOISBRIAND **450.434.6613**

Polyclinique 640
2000, Cours le Corbusier
local 101

Dre Dominique Caron, Dre Christiane Carmel, Dre Caroline Lemoine,
Dr Francis Leroux et Dre Julie Proulx, optométristes



Cet espace vous est réservé.
Communiquez avec le 450 435-1954,
poste 298.



Yvan Bouret, d.d.

BOURET & ASSOCIÉS
DENTUROLOGISTES

Fier partenaire
de l'Armada



BOISBRIAND
1399, Grande-Allée
(face à la Caisse Populaire)

LAVAL
3050, Boul. Dagenais O.
(Près de Curé Labelle)

PROTHÈSES DENTAIRES:

- ✓ prothèses complètes
- ✓ partielles
- ✓ sur implants
- ✓ protecteurs bucaux
- ✓ consultation sans frais
- ✓ horaire flexible
- ✓ service d'urgence



"Un Sourire... vaut bien mille mots"

450 435-4350
www.bouretdenturologiste.com

Le nouveau
Ford EcoSport
2018



ON CARBURE
À L'EXCELLENCE!

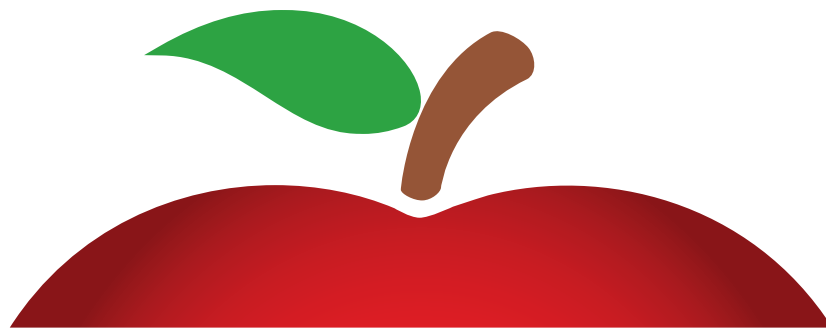
BLAINVILLE
FORD



450-430-9181

600, Boul. Curé-Labelle, Blainville

WWW.BLAINVILLEFORD.COM



IGA
Daigle **extra**

Le meilleur choix
Depuis 1983

BIENVENUE
CHEZ NOUS!

Chez IGA extra Daigle,
nous aimons prendre le temps de bien vous servir.

Nos services

- Emballeurs
- Service de livraison
- Commandes téléphoniques
450-430-9897
- Commandes en ligne
au **igadaigle.com**
- Ouvert de **8 h à minuit**



Au plaisir de vous servir



Luc Daigle,
Robert Daigle
et Charles Gingras
Épiciers-propriétaires

Visitez-nous au **igadaigle.com**
et faites de belles découvertes!
Inscrivez-vous à notre Infolettre!



450, rue Blainville Est
Sainte-Thérèse
450-435-5500

220, rue Saint-Charles
Sainte-Thérèse
450-435-1370

25, boul. des Entreprises
Boisbriand
450-430-5572

2605, rue d'Annamasse
Boisbriand
450-433-6226

